

LE PRESIDENT DE LA REGION
Augusto ROLLANDIN

LE DIRECTEUR
SECRETAIRE DE SEANCE
Livio SALVEMINI

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie qu'un extrait de la présente délibération est affiché au tableau de
l'Administration régionale depuis le pendant quinze jours
consécutifs.

Aoste, le

LE DIRECTEUR
Massimo BALESTRA



Procès-verbal de la délibération adoptée lors de la séance du 11 novembre 2016

En Aoste, le jour onze (11) du mois de novembre de l'an deux mille seize à huit heures,
s'est réuni dans la salle habituelle des séances située au deuxième étage au Palais de la
Région - 1, place Deffeyes,

LE GOUVERNEMENT REGIONAL DE LA VALLEE D'AOSTE

Participent à la discussion du présent objet :

Le Président de la Région Augusto ROLLANDIN

et les Assesseurs

Aurelio MARGUERETTAZ - Vice-Président

Mauro BACCEGA

Luca BIANCHI

Raimondo DONZEL

Ego PERRON

Emily RINI

Renzo TESTOLIN

Laurent VIERIN

Le procès-verbal est établi par le Directeur du Secrétariat du Gouvernement régional, M.
Livio SALVEMINI

Est approuvée la délibération suivante:

N° **1519** OBJET :

OCTROI, AUX TERMES DE LA LOI RÉGIONALE N° 32/1993, DE SUBVENTIONS EN FAVEUR
DE DIFFÉRENTES ORGANISATIONS À TITRE DE CONCOURS AUX DÉPENSES POUR LA
RÉALISATION D'INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE L'AIDE SOCIALE.
RÉSERVATION D'ENGAGEMENT DE LA DÉPENSE Y AFFÉRENTE.